

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 novembre 2025

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 18, 19, 20 et 21 novembre 2025

2025 DU 214 Dénomination passage Jean Cardot (14e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 4 novembre 2025, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " passage Jean Cardot " à une emprise à Paris (14e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 4 novembre 2025 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

La dénomination " passage Jean Cardot" est attribuée au passage Joanès, commençant rue Didot, 93 et finissant rue Joanès, 10 à Paris (14^e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO